

Géocarrefour

89/1-2 | 2014

Agriculture urbaine et alimentation : entre politiques publiques et initiatives locales

Articles

Tous agriculteurs ? L'agriculture urbaine et ses frontières

Is everyone a farmer ? Urban agriculture and its limits

PATRICK MUNDLER, JEAN-NOËL CONSALÈS, GIL MELIN, CYRIL POUVESLE ET
PERRINE VANDENBROUCKE

p. 53-63

Résumés

Français English

La multifonctionnalité de l'agriculture urbaine, au Nord, comme au Sud, fait aujourd'hui l'objet d'un large consensus. Mais qui sont les agriculteurs urbains ? Deux représentations cohabitent dans la littérature : celle d'un agriculteur pauvre pratiquant une agriculture de subsistance dans les pays en développement et celle d'un jardinier pratiquant une agriculture de loisir dans les pays industrialisés. Dans cet article, nous examinons quels sont les postulats concernant le statut de l'activité agricole pour les ménages urbains. Nous montrons que l'essor de l'agriculture urbaine dans les pays industrialisés s'appuie sur des formes hybrides de systèmes d'activités qui échappent, pour partie, à la séparation entre une agriculture professionnelle et une agriculture de plaisance.

The multifunctional character of urban agriculture is widely recognized both in Northern and in Southern countries. But, who are urban farmers? A literature review suggests two categories which co-exist: poor farmers who practice subsistence farming in developing countries, and gardeners who farm as a hobby in industrialized countries. In this article, we question the societal postulates concerning the status of agriculture in urban households. We show that the development of urban agriculture in industrialized countries is based on hybrid types of activity systems, which in part do not correspond with the division between professional farming and hobby farming.

Entrées d'index

Mots-clés

agriculture urbaine, agriculteur urbain, multifonctionnalité, systèmes d'activités des ménages

Keywords

urban agriculture, urban farmer, multi-functional character, activity systems of households

Texte intégral

- 1 L'agriculture urbaine est l'objet d'un intérêt renouvelé depuis quelques années. Le rapport Brundtland (CMED, 1989) y voyait à la fin des années 1980 un des moyens de relever les défis posés par l'urbanisation, tant d'un point de vue alimentaire, que d'un point de vue environnemental. En 1996, un rapport détaillé fut publié par le Programme des Nations Unies pour le Développement (Smit *et al.*, 1996)¹. On y trouvait de précieuses informations sur son importance dans divers pays de tous les continents, ainsi qu'un large panorama des différentes fonctions jouées par l'agriculture urbaine. Ces deux textes ont grandement contribué à faire prendre conscience de l'intérêt de l'agriculture urbaine dans une perspective de durabilité du développement des villes. Ils furent suivis par divers rapports, venant notamment de la FAO, dont le dernier paru en 2012 (FAO, 2012), détaille le rôle positif que peut jouer l'horticulture urbaine et périurbaine pour rendre les villes africaines plus durables.
- 2 L'agriculture urbaine n'est pourtant pas nouvelle et est sans aucun doute consubstantielle à l'urbanisation. Dans toutes les régions du monde, les civilisations anciennes ont développé des systèmes d'agriculture urbaine, Luc J.A. Mougeot (1994) cite de nombreux exemples trouvés en Mésopotamie, en Algérie, au Maroc, en Égypte, au Ghana, en Chine, en Inde..., les cités aztèques, mayas et incas étaient autosuffisantes en fruits et légumes périssables (Smit *et al.*, 2001). Cela dit, la plupart des auteurs s'accordent également sur le peu d'intérêt qu'a suscité cette agriculture vue, il y a encore quelques années, comme une activité de subsistance amenée à s'effacer progressivement devant la double pression de l'urbanisation et de l'agriculture industrielle.
- 3 Pourtant, différents éléments de contexte ont amené, tant les pouvoirs publics que les scientifiques, à s'intéresser aux réalités contemporaines de l'agriculture urbaine. On peut relever deux grands registres bien rappelés par différents auteurs (Boukharaeva, Marloie, 2011 ; Soulard, Aubry, 2011).
- 4 Le premier est relatif à la fonction alimentaire que peut jouer l'agriculture urbaine pour les populations pauvres des pays en développement (Atkinson, 1995 ; Moustier, Pages, 1997 ; De Bon *et al.*, 2010). Dans ce cadre, c'est principalement sa contribution à la sécurité alimentaire qui est analysée. L'agriculture urbaine est vue comme pouvant fournir des aliments frais pour les populations pauvres en milieu urbain, utilisant pour ce faire des espaces délaissés et valorisant de nombreux déchets. Plusieurs travaux ont été consacrés à tenter d'évaluer cet apport, leurs conclusions sont souvent nuancées : si dans les villes les plus pauvres, l'agriculture fournit en effet une part importante de l'alimentation de subsistance, voire du revenu monétaire des ménages, son potentiel ne doit pas être surestimé (Ellis, Sumberg, 1998 ; Zezza, Tasciotti, 2010). Dans le même temps, diverses études générales ou plus monographiques montrent que l'agriculture urbaine a progressé au cours des deux dernières décennies, du fait des tensions alimentaires et - dans certains pays - d'un accroissement de la pauvreté attribué aux plans d'ajustement structurels (Bryld, 2003 ; Aubry *et al.*, 2012).
- 5 Le second registre concerne les fonctions d'aménagement de l'agriculture urbaine. Cette perspective se rapporte principalement à l'agriculture urbaine des pays industrialisés. Elle est étudiée depuis longtemps par certains auteurs (Fleury, Donadieu, 1997 ; Chevrier, 2001 ; Donadieu, Fleury, 2003 ; Duvernoy *et al.*, 2005). L'agriculture urbaine suscite l'intérêt des aménageurs pour le rôle qu'elle joue dans le maintien de la nature en ville et dans celui de la protection de l'environnement urbain. Cette fonction d'aménagement est tout particulièrement citée dans les travaux s'intéressant à la durabilité de la ville (Fleury, Moustier, 1999). Outre cette fonction liée à l'aménagement et à l'environnement, différents travaux ont mis également l'accent sur la fonction sociale de l'agriculture urbaine : activité de loisir favorable à la mixité sociale, à la lutte contre l'exclusion, contributions positives pour la santé, etc. (Massé, Beaudry, 2007 ; Boulianne *et al.* 2010 ; Zasada, 2011).
- 6 De plus en plus pourtant, comme le montrent certains travaux récents, ces fonctions s'entrecroisent (Duchemin *et al.*, 2010) et c'est bien la multifonctionnalité de l'agriculture urbaine qui suscite l'intérêt, au Nord, comme au Sud (Smit *et al.*, 1996 ;

van Veenhuizen, 2006 ; Aubry *et al.*, 2012 ; Consalès, 2004 et 2013). Si les fonctions environnementales de l'agriculture urbaine dans les villes des pays en développement sont repérées depuis longtemps (Smit, Nasr, 1992), ce sont maintenant les fonctions sociales et d'aménagement qui sont vues comme un enjeu de durabilité (Fleury, Moustier, 1999, Smith *et al.*, 2004), de même que les fonctions alimentaires dans les villes plus riches des pays industrialisés (Aubry *et al.*, 2010)². Ainsi, si les fonctions peuvent bien entendu être hiérarchisées de façon différente selon les contextes et les acteurs, leur diversité est un élément commun aux formes plurielles que peut prendre l'agriculture urbaine au Nord, comme au Sud (Aubry, Pourias, 2013).

7 Mais cette pluralité des formes de l'agriculture urbaine interroge également une autre figure : celle de *l'agriculteur urbain*, que nous définirons pour le moment comme étant celui qui pratique l'agriculture urbaine.

8 Dans la plupart des travaux consultés, la question des agriculteurs n'apparaît qu'en filigrane. Pour Louiza Boukharaeva et Marcel Marloie (2010), cette relative absence de l'acteur tient aux représentations classiques de l'agriculture qui mettent derrière cette activité celle pratiquée en dehors des villes par des professionnels. Certes, les recherches s'intéressant au rôle alimentaire de l'agriculture urbaine dans les pays en développement soulignent que cette dernière contribue à fournir des revenus de subsistance à des populations pauvres et éclairent ainsi son double univers marchand et non marchand (Smith *et al.*, 2004 ; Zezza, Tasciotti, 2010). *A contrario*, l'agriculture urbaine dans les pays industrialisés est généralement assimilée au jardinage et considérée comme une activité de loisir (Monédiaire, 1999 ; Donadieu, Fleury, 2003 ; Duchemin *et al.*, 2010)³, ce qui l'éloigne des normes professionnelles de l'agriculture (Nahmias, Le Caro, 2012).

9 Comme on peut le remarquer, cette distinction épouse pour partie les deux registres vus plus haut : fonction alimentaire *versus* fonctions sociale et d'aménagement. Elle n'est toutefois pas satisfaisante dès lors que l'on s'intéresse aux dynamiques économiques et sociales en jeu. Alors qu'en Europe, la discussion sur la façon de définir ce qu'est un « agriculteur actif » suscite de larges débats (Cour des Comptes Européenne, 2011), il semble utile d'examiner la nature des activités agricoles conduites en milieu urbain. Dans cet article, nous allons montrer que si la diversité des fonctions de l'agriculture urbaine a pu être décrite le long d'une forme de *continuum* (Soulard, Aubry, 2011 ; Aubry, Pourias, 2013) ; il en est de même de la diversité des agriculteurs urbains, qui conjuguent à des degrés divers activités professionnelles et de loisir, activités marchandes et non marchandes. Ce passage de la question des fonctions à celle des individus interroge en conséquence les termes avec lesquels on caractérise les formes d'agriculture urbaine et le statut des activités agricoles pour les ménages.

10 Dans un premier temps, nous allons revenir sur les définitions données à l'agriculture urbaine, dans la mesure où se confondent parfois à son propos des configurations spatiales, mais également des formes de pratiques, très différentes. Nous examinerons ensuite, en nous appuyant à la fois sur des exemples et monographies disponibles dans la littérature (notamment Smit *et al.*, 2001 ; Boulianne *et al.*, 2010 ; Boukharaeva, Marloie, 2010 et 2011) et sur diverses enquêtes conduites dans le cadre de précédents travaux (Mundler, 2007 ; Minvielle *et al.*, 2011 ; Mundler, 2011 ; CEREMA, 2012 ; Sureau, 2012 ; Consalès, 2013 ; Mundler, 2013), quels sont les postulats, parfois non explicites, concernant le statut de l'activité agricole pour les ménages urbains. Nous terminerons en montrant que dans les pays industrialisés, l'essor de l'agriculture urbaine s'appuie sur des formes hybrides de systèmes d'activités qui échappent, pour partie, à la séparation souvent faite entre une agriculture professionnelle et une agriculture de loisir ou de plaisance.

Les agricultures urbaines et leurs définitions

11 Il existe de nombreuses définitions de l'agriculture urbaine, analysées notamment par Paule Moustier et Abdou Salam Fall (2004) autour de quatre variables : les

principaux critères de caractérisation ; la mise en évidence de spécificités par rapport à l'agriculture rurale ; le caractère opérationnel de la définition ; la distinction entre agriculture urbaine, intra-urbaine et périurbaine.

- 12 La plus reprise dans la littérature est celle de Jac Smit, Joe Nasr et Annu Ratta (1996). Les auteurs l'ont peu à peu précisée pour tenir compte de divers commentaires reçus. Pour eux, l'agriculture urbaine peut être définie comme « ... *an industry that produces, processes, and markets food, fuel, and other outputs, largely in response to the daily demand of consumers within a town, city, or metropolis, on many types of privately and publicly held land and water bodies found throughout intra-urban and peri-urban areas. Typically urban agriculture applies intensive production methods, frequently using and reusing natural resources and urban wastes, to yield a diverse array of land-, water-, and air-based fauna and flora, contributing to the food security, health, livelihood, and environment of the individual, household, and community* » (Smit *et al.*, 2001, p. 1).
- 13 Cette définition, comme bien d'autres, ne distingue pas espaces urbains et périurbains. De nombreux auteurs choisissent d'ailleurs explicitement d'assimiler ces deux espaces (Moustier, Mbaye 1999). D'autres insistent sur le fait que ce n'est pas tant la localisation urbaine ou périurbaine qui importe, mais les liens fonctionnels que l'agriculture entretient (ou non) avec la ville (Fleury, Donadieu, 1997 ; Soulard, Aubry, 2011, Nahmias, Le Caro, 2012). Dans ce cas, l'agriculture urbaine correspond aux formes d'agriculture intra-urbaine, périurbaine ou métropolitaines qui entretiennent avec la ville des relations multifonctionnelles et réciproques (Donadieu, 1998).
- 14 Cette assimilation de l'urbain et du périurbain est souvent justifiée par la difficulté à identifier précisément ce qui les différencie (Loudiyi *et al.*, 2011), d'une part parce que les zonages statistiques varient d'un pays à l'autre ; d'autre part du fait de la fréquente imbrication entre urbain et périurbain. André Torre (2013) propose lui de distinguer une *agriculture de proximité de la ville* et une *agriculture en ville*. La première se localise selon lui dans la périphérie immédiate de la ville. Cette agriculture s'est montrée très innovante dans les pays industrialisés en rapprochant ses pratiques des attentes urbaines et en développant des formes de commercialisation répondant aux besoins des consommateurs urbains (Ilbery, 1991). *A contrario*, l'agriculture en ville renvoie à des formes anciennes et renouvelées de pratiques agricoles individuelles ou collectives qui se déroulent au sein même de la ville. Elle se différencie de l'agriculture rurale ou périurbaine en ce qu'elle prend différentes formes : individuelle ou communautaire, commerciale ou non, etc. (Boily, 2012).
- 15 A notre sens, cette distinction entre agriculture à proximité de la ville et agriculture en ville est fondamentale au regard de nos interrogations concernant le statut de l'activité agricole pour les ménages. Outre la dimension spatiale, cette distinction renvoie au fond aux différences de définition du mot *agriculture* qui peut représenter, selon les auteurs, soit une activité de production qui ne dit rien du statut de la personne qui la met en œuvre, soit une activité professionnelle.
- 16 Ainsi, Thomas A. Lyson dans son ouvrage sur l'agriculture civique (2004), mêle des activités professionnelles exercées par certains agriculteurs dans le cadre des marchés fermiers ou des Community Supported Agriculture (CSA) et des activités de jardinage communautaire parce que toutes ces activités sont étroitement liées au développement communautaire économique et social. Il en est de même de la définition de l'agriculture urbaine donnée par le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, qui fait de la diversité des formes de pratiques, la spécificité de l'agriculture urbaine (Boily, 2012) ou de diverses prospectives concernant le développement de l'agriculture urbaine (Chen, 2012).
- 17 En revanche, de nombreux textes traitant de l'agriculture périurbaine la définissent implicitement comme une activité professionnelle au sens où les agriculteurs concernés tirent tout ou partie de leurs revenus des activités agricoles. L'agriculture périurbaine y est analysée en référence à cette caractéristique, non de façon explicite, mais comme une évidence. Ces travaux mettent en scène une agriculture confrontée, dans son développement, aux concurrences foncières, elle apprend à gérer une demande sociale multiforme, partager l'espace et se montre innovatrice dans ses modes de commercialisation (Bryant, 1997 ; Galli *et al.*, 2010 ; Soulard, Thareau, 2009 ;

Traversac, 2013). Cette agriculture se trouve en tension entre les représentations du métier véhiculées par ses principales organisations et celles de ses «voisins» urbains (Bernard *et al.*, 2005). On s'intéresse beaucoup dans ce cadre aux politiques territoriales et aux conceptions de l'agriculture qu'elles sous-tendent (Guiomar, 2013). On s'intéresse également à la place de l'agriculture dans les plans d'urbanisme (Napoléone, Delattre, 2011).

18 On voit bien avec ce rapide inventaire, qu'il concerne pour l'essentiel une forme d'Agriculture *de proximité de la ville* pour reprendre les termes d'André Torre (2003) ; et non l'agriculture urbaine au sens où l'entendent les auteurs qui s'intéressent à *l'agriculture en ville* dans ses organisations sociales : jardins familiaux, jardins collectifs, jardins d'insertion (Monédiaire, 1999 ; Consalès, 2004), ou ses innovations techniques : cultures hors sol, cultures sur les toits, fermes verticales... (Aubry, Pourias, 2013).

19 Ainsi, davantage que les différences entre espaces urbains et périurbains, c'est bien dans la définition de ce qui peut être reconnu, voire légitimé, comme « agriculture » que se situent des différences d'appréciation et d'enjeux. Réduire l'agriculture en ville à sa seule dimension de loisir masque une réalité plus complexe. Nous allons dans la section suivante examiner plus en détail la place que peut prendre cette agriculture dans les systèmes d'activités des ménages urbains.

La pratique de l'agriculture urbaine entre subsistance, métier et loisir

20 Dans les travaux s'intéressant à l'agriculture urbaine dans les pays en développement, la question du statut de l'activité agricole n'est que peu posée en ces termes. Plusieurs auteurs notent que la distinction souvent faite dans la littérature entre une agriculture rurale orientée vers le marché et une agriculture urbaine orientée vers l'autoconsommation ne reflète pas la réalité des pratiques. Si l'objectif de sécurisation des approvisionnements alimentaires reste prioritaire, une importante proportion d'agriculteurs urbains vend ses produits sur des marchés locaux en Amérique latine et en Afrique (Ellis, Sumberg, 1998 ; Zezza, Tasciotti, 2010).

21 Ce constat est largement confirmé par Jac Smit, Joe Nasr et Annu Ratta (2001), qui consacrent le chapitre 3 de leur ouvrage de référence à répondre à cette question : qui sont les agriculteurs urbains ? Le chapitre s'ouvre sur deux exemples : celui d'une jeune femme de Nairobi, qui cultive une petite parcelle près de chez elle, y fait pousser des légumes pour nourrir sa famille et vend en bordure de son jardin des épis de maïs grillés par ses soins ; et celui d'une firme multinationale qui fait pousser et met en conserves des champignons destinés aux marchés mondiaux dans un hangar de Djakarta. Ces deux exemples éclairent la diversité rencontrée. Les deux sont des agriculteurs urbains, expliquent les auteurs, même si leurs besoins et leurs fonctions ne sont pas comparables.

22 De façon transversale, les constats des auteurs renvoient aux travaux privilégiant une approche compréhensive de la place de l'activité agricole dans les activités des ménages en termes de systèmes d'activités (Paul *et al.*, 1994, Laurent *et al.*, 1998, Mundler *et al.*, 2007). Ainsi, Jac Smit, Joe Nasr et Annu Ratta (2001) dressent le portrait d'une agriculture urbaine largement informelle, s'inscrivant pour les individus et les ménages dans des systèmes d'activités combinant des activités agricoles ou non, de nature domestique ou générant diverses sources de revenus monétaires. Ils soulignent ensuite que dans la majorité des cas, la pratique d'une activité agricole s'inscrit dans le long terme et n'est pas juste une activité transitoire de subsistance. L'analyse montre également que lorsque l'activité agricole devient dominante dans le système d'activités des ménages, elle se déplace en périphérie des villes. Les auteurs mettent enfin en relief les activités de transformation et de vente des produits, qui concourent directement à l'amélioration des revenus monétaires.

23 Les quelques exemples situés dans les pays plus riches (Nouvelle-Zélande, USA) montrent les différences de contexte dans lesquels s'inscrit l'agriculture urbaine. Du fait

que les activités économiques dans ces pays s'inscrivent généralement dans des cadres formels, la mise en œuvre d'activités agricoles dans les villes s'effectue le plus souvent sous une forme non marchande et dans un cadre associatif (par exemple jardin communautaire), mais les exemples évoqués ont ensuite évolué vers la création d'activités agricoles commerciales.

24 D'autres auteurs se sont interrogés sur la relation entre agriculture urbaine et activité professionnelle. Louiza Boukharaeva et Marcel Marloie, (2010, 2011), dans leurs travaux sur l'agriculture urbaine familiale en Russie, la classent explicitement comme une activité extra-professionnelle pratiquée par des citoyens non-agriculteurs. Ils soulignent en revanche que cette activité n'a rien d'informel, puisqu'au contraire elle est fortement institutionnalisée. Ils décrivent bien le poids de cette activité dans le système d'activités des ménages qui a permis à nombre d'entre eux de traverser les pénuries dues à la baisse de production dans les kolkhozes et les sovkhozes dans un contexte de chômage croissant et de baisse des revenus. Ainsi, qualifier l'agriculture urbaine d'extra-professionnelle, n'est pas pour ces auteurs une façon d'en relativiser l'importance dans l'équilibre de l'économie familiale en Russie, mais au contraire de rappeler les enseignements de Karl Polanyi. Aux côtés du marché, deux formes de circulation des biens permettent le fonctionnement des systèmes économiques : la redistribution et la réciprocité (Polanyi, 1948/1983). Il est intéressant également de noter que, pour partie, cette agriculture citadine s'exerce hors les villes, dans des lopins de terres aménagés et qui représentent pour les ménages urbains un acquis social auquel ils sont très attachés.

25 On retrouve cette variété des formes d'échanges dans les jardins collectifs et les jardins communautaires étudiés à Québec par Marion Boulianne, Geneviève Olivier-d'Avignon et Vincent Galarneau (2010). Si les récoltes de ces jardins sont en priorité autoconsommées, elles sont aussi données à des associations de développement social ou à des banques alimentaires et quelques cas de vente portant sur un quart des récoltes étaient signalés dans certains des jardins étudiés. A noter que le fonctionnement de ces jardins collectifs (qui sont des jardins s'inscrivant dans des dispositifs sociaux d'intervention auprès de public en difficulté) repose sur du personnel rémunéré. Il y a donc bien dans ce cas une activité professionnelle, mais sans doute davantage liée à l'animation des dispositifs qu'à la production agricole.

26 En France, on trouve des jardins d'insertion situés en milieu urbain. Certains ont une vocation d'insertion sociale, d'autres une vocation davantage tournée vers l'insertion par le travail (CEREMA, 2012). Ces derniers combinent de façon variable : marché (par la vente de leurs productions), redistribution (par le soutien public qui leur est accordé pour conduire leurs activités sociales) et réciprocité (à la fois par le don d'une partie de la production et par l'engagement des bénévoles qui forment les conseils d'administration et participent à la vie associative). Deux types d'agriculteurs existent dans ces jardins : les « jardiniers », ce terme désigne les personnes salariées qui sont dans un parcours d'insertion professionnelle et les « maraîchers-encadrants » qui correspondent aux personnes assurant l'encadrement technique des jardiniers au niveau de la production maraîchère.

27 Plus récemment, des enquêtes faites dans le cadre d'un projet de recherche sur les jardins collectifs⁴, ont fait apparaître des formes hybrides et encore peu explorées d'activité agricole urbaine dans deux communes de l'agglomération lyonnaise. Deux exemples peuvent rapidement être évoqués : celui de l'association Côté Jardins⁵ située dans la ville de Tassin la Demi-Lune ; et celui de l'association les Pot'Iront⁶ située dans la ville de Décines.

28 Les deux projets reposent sur une forme coopérative de production maraîchère associant consommateurs-producteurs et jardiniers salariés (à temps plein ou à temps partiel). Ils s'inspirent de l'expérience d'une coopérative suisse existant à Genève depuis 1978 : les jardins de Cocagne⁷. Ces jardins sont créés à l'initiative de groupes d'habitants qui souhaitent garantir leur approvisionnement en légumes (cultivés en bio dans les cas étudiés) et participer à leur production. Le groupe, constitué en association, loue les terrains nécessaires (ou dans un cas obtient une mise à disposition gratuite de la ville) et engage un jardinier—maraîcher salarié⁸ qui est chargé de la bonne marche globale du jardin. Chaque adhérent, outre une petite cotisation annuelle,

achète des « parts-légumes », c'est-à-dire un forfait annuel (fonction de la taille du ménage) lui donnant droit à un panier de légumes par semaine. Par ailleurs, chaque adhérent s'engage à participer aux activités de production pour un minimum de 6 à 8 dimanches par an.

29 Dans ces exemples, se côtoient donc deux types « d'agriculteur urbain » : le salarié qui est un professionnel dans la mesure où l'activité lui procure un revenu ; et les adhérents qui pratiquent une agriculture d'autoproduction et de loisir. La cohabitation entre les deux formes nécessite d'ailleurs des compromis sur les pratiques entre le référentiel du jardin potager et le référentiel professionnel du maraîchage comme en témoigne cet extrait d'entretien avec un des jardiniers professionnels : « *Alors sachant que justement les jardiniers moi je m'en méfie, parce qu'ils ont des méthodes qui leur sont propres, qui souvent, entre du jardinage dans un jardin potager et du maraîchage c'est pas les mêmes techniques. (...). Dans un jardin potager on peut par exemple faire des buttes, mélanger les légumes, mettre une salade, un poireau, un je ne sais pas quoi, ou alors dire par exemple il y a des associations intéressantes, les poireaux les fraises, on ne fait pas de fraises pour le moment mais bon. Et les gens disent : tiens on pourrait mettre une rangée de poireaux, une rangée de fraises, une rangée de carottes. Je dis oui on pourrait mais on va pas le faire, c'est pas possible* »⁹.

30 Un exemple différent nous est fourni par la ville de Mouans-Sartoux (06), qui a créé une régie municipale agricole installée sur un terrain de 4 hectares appartenant à la commune¹⁰. L'objectif de la commune est de produire sur ce terrain les 24 tonnes de légumes consommés annuellement par les 1 200 repas servis par jour dans la restauration scolaire (12 tonnes produites en 2012, seconde année de fonctionnement). Le terrain est exploité par une *agricultrice salariée municipale*, aidée par un salarié en contrat d'insertion (20 heures) et par l'équipe des espaces verts pour environ 40% d'un temps plein. Comme il n'existe pas de cadre d'emploi de cette spécialité dans la fonction publique, l'agricultrice a été embauchée en Contrat à Durée Déterminée (CDD) renouvelable (sans limitation de temps). Elle est rattachée administrativement au service des espaces verts sous la responsabilité du directeur du service environnement. Du fait de la saisonnalité des travaux propres au maraîchage, ses horaires de travail sont flexibles et reposent en partie sur le contrat moral qui la lie à la commune de gérer les plantations comme si elle était à son compte (notamment les arrosages en période estivale qu'il faut surveiller en permanence). Outre la fonction de production alimentaire, cette régie municipale agricole a une fonction éducative : les enfants des écoles viennent faire des observations et sont associés aux travaux de semis, de plantation, de récolte..., sous la responsabilité des enseignants. Enfin, la vocation de cette régie n'étant pas marchande, les surplus sont donnés à l'épicerie sociale de la commune.

31 Jardiniers, maraîchers-encadrants, jardiniers-maraîchers salariés, agriculteurs salariés municipaux... ces quelques exemples illustrent la diversité des situations et des statuts que peut entraîner un développement de l'agriculture urbaine intégrant explicitement une fonction d'approvisionnement alimentaire dans certaines villes situées en pays industrialisés. Dans toutes ces situations, l'agriculture urbaine tend à emprunter d'autres modèles de développement que ceux classiquement analysés (Soulard, Aubry, 2012), ce qui invite à mieux regarder comment cette agriculture s'insère, pour les individus et les ménages, dans des systèmes d'activités variés.

Un *continuum* de situations

32 Les sections précédentes ont mis en évidence la diversité des fonctions, mais également celle des pratiques de l'agriculture urbaine. Elles montrent que dans les faits, on peut trouver des formes hybrides de pratiques de l'agriculture urbaine dessinant une forme de *continuum* :

- entre la production entièrement autoconsommée (monde non-marchand, pas de vente de produits) et celle entièrement commercialisée (monde marchand),

- entre une activité purement de loisir et ne procurant aucun revenu et une activité professionnelle ayant vocation à fournir la totalité du revenu de l'individu.

33 Le tableau 1 ci-dessous présente, selon ces deux axes et de façon stylisée, différents cas de figure décrits dans la section précédente et rencontrés dans la littérature ou dans nos enquêtes. Elles portent exclusivement sur des activités maraîchères, qui correspondent aux situations les plus fréquentes, mais il serait sans doute intéressant d'examiner également le cas des petits élevages (volaille, lapins) ou celui de l'arboriculture¹¹. Nos exemples, par ailleurs, proviennent tous de cas observés en France et l'analyse que nous en faisons ensuite est restreinte aux conditions d'exercice de l'activité agricole dans ce pays¹².

Tableau 1 : les multiples visages des agriculteurs urbains

		Revenu issu de l'agriculture urbaine en % du revenu total de l'individu			
		Revenu : 0 %	Revenu < 50%	Revenu > 50%	Revenu : 100 %
Vente en % de la production totale de la parcelle d'agriculture urbaine	Ventes : 0 %	jardinier urbain auto consommant ses produits	agriculteur salarié municipal, animateur d'un jardin collectif, ... à temps partiel ou à temps plein		
	Ventes < 50%	jardinier qui vend quelques surplus, petit agriculteur urbain retraité		Animateur d'un jardin d'insertion sociale (temps plein)	
	Ventes > 50%	membre d'une association de consommateurs qui s'engage sur quelques jours de travail annuels consommateur AMAP participant aux travaux	maraîcher-encadrant d'un jardin d'insertion par le travail jardiniers-maraîchers salariés d'une association de consommateurs (temps partiels)		maraîcher-encadrant d'un jardin d'insertion (temps plein) jardiniers-maraîchers salariés d'une association de consommateurs
	Ventes : 100 %		maraîcher pluriactif activité agricole secondaire	maraîcher pluriactif, activité agricole principale	Jardinier en insertion Maraîcher monoactif,

L'axe vertical illustre le fait que toute ou partie de la production d'une parcelle d'agriculture urbaine peut donner lieu à des échanges marchands. L'axe horizontal illustre le fait que tout ou partie du revenu des personnes travaillant sur une parcelle d'agriculture urbaine peut être procuré par l'activité agricole. Aux deux extrêmes du tableau, on trouve :

- D'une part le cas du ménage disposant d'une parcelle de jardin urbain. Sa pratique est tournée vers l'autoconsommation et le loisir, il ne vend aucun produit, ce qui ne veut pas dire qu'il n'en donne pas ou n'en troque pas. Les biens qui circulent dans ce cas de figure ne relèvent pas du monde marchand, mais de ceux de la redistribution et de la réciprocité (Polanyi, 1948/1983).

- D'autre part le maraîcher monoactif (c'est-à-dire tirant l'intégralité de ses revenus professionnels de la pratique agricole). Ce peut être un agriculteur indépendant, le salarié d'une entreprise d'insertion (comme par exemple le personnel maraîcher des jardins de Cocagne) ou le salarié d'une collectivité chargé de la mise en culture d'une parcelle communale.

Entre les deux, diverses situations intermédiaires ont été observées. Ainsi, l'agriculteur salarié de Mouans-Sartoux vu dans la section précédente, tire bien 100 % de son revenu de son activité agricole, mais les produits ne passent dans aucun circuit marchand puisqu'ils sont transmis aux restaurants scolaires de la municipalité ou (pour les surplus) à la banque alimentaire. De son côté, le salarié de l'association les Pot'lront est pluriactif (il exerce deux activités professionnelles). L'association vend une partie de la production à ses membres sous forme d'abonnement mais une partie est aussi distribuée selon d'autres modes de redistribution.

34 Autoconsommation, activité de loisirs, ou revenu d'une activité professionnelle, ces profils composent ainsi un *continuum* quant au statut de l'activité agricole pour le ménage. Entre le jardinier et le maraîcher, ces profils mettent en lumière la difficulté à définir aisément les frontières entre agriculture urbaine et périurbaine, entre activité professionnelle et non professionnelle. Cette variété des situations questionne donc ainsi les fondements économiques et sociaux de l'agriculture urbaine et l'évolution des activités et des formes de travail propres à l'agriculture.

35 Sur le premier point, les transformations de la demande urbaine en matière d'agriculture de proximité ont entraîné des évolutions de métier qui préfiguraient largement le constat que l'on peut faire sur la diversité des formes de pratiques agricoles urbaines. Ainsi, l'émergence des AMAP¹³ en France s'est accompagnée pour les maraîchers qui se sont engagés dans cette forme de commercialisation d'une transformation des systèmes de production, notamment la diversification des espèces et variétés mises en culture ; mais également d'une transformation des relations de clientèle avec la contractualisation à moyen terme et les diverses formes d'échange non marchands qui environnent la commercialisation des paniers (Mundler, 2013). L'étude du cas de l'aire métropolitaine de Marseille (Minvielle *et al.*, 2011) fait dire aux auteurs qu'a émergé dans ce cadre un Système Agroalimentaire Localisé (SYAL) dont la genèse peut principalement s'expliquer par l'incapacité dans laquelle se trouvent les producteurs agricoles locaux (c'est-à-dire situés dans l'aire métropolitaine) de « *survivre au sein du système agricole dominant* ». Affaiblissement des débouchés classiques et pression foncière urbaine ont, en quelque sorte, imposé aux exploitations maraîchères de l'aire métropolitaine de Marseille, une mutation en profondeur de leurs systèmes afin de répondre aux attentes des consommateurs urbains.

36 Une partie des exemples présentés dans le tableau 1, témoigne d'ailleurs aussi des difficultés économiques auxquelles pourraient être confrontés des agriculteurs cherchant à s'installer de façon plus classique en milieu urbain, du fait des différences spatiales entre ce milieu et les espaces périurbains pour lesquels des périmètres de protection réservés aux activités agricoles se négocient plus aisément. Sans le soutien des villes (pour le foncier, pour les débouchés, voire pour l'emploi), sans le soutien des consommateurs (qui, dans les cas de Côté Jardins et des Pot'Irons, se sont regroupés en association et ont pu avoir accès à un foncier que n'aurait sans doute pas obtenu un agriculteur seul), sans le soutien de l'État même (dans le cas des jardins d'insertion), ces expériences n'auraient pas pu voir le jour.

37 Mais ce soutien n'est pas issu des politiques agricoles. On peut en conséquence s'interroger sur les conditions de reconnaissance de ces agricultures urbaines par les politiques plus sectorielles. En France, même s'il est difficile de trouver une définition précise de ce qu'est un agriculteur, il est habituellement considéré que sont agriculteurs, les individus qui sont affiliés à l'assurance maladie des exploitants agricoles (AMEXA) et dont l'activité agricole est déclarée comme principale (Laurent *et al.*, 2006). Cette reconnaissance du statut d'agriculteur ouvre l'accès à différents types de transferts publics, notamment la Dotation Jeune Agriculteur (DJA), et pourrait à terme concerner la totalité des transferts publics si l'ambition européenne de définir un statut harmonisé d'agriculteur actif aboutit.

38 La Mutualité Sociale Agricole reconnaît néanmoins l'existence de situations intermédiaires, celle des personnes :

- dont la surface totale exploitée est d'au moins 2 hectares et se situe entre un dixième et la moitié de la SMI (Surface minimum d'installation),
- qui déclarent travailler entre 150 et 1200 heures sur l'exploitation.

39 Appelés cotisants solidaires, ces « agriculteurs » paient à la MSA une cotisation de solidarité et peuvent bénéficier d'une assurance pour les accidents de travail et d'indemnités journalières. Ils n'ont en revanche pas accès à l'assurance maladie ni aux prestations retraite. Ils ne peuvent pas voter aux élections professionnelles, ni faire valoir leur statut pour être reconnu comme prioritaire pour l'accès au foncier. Selon les données rassemblées par Magali Aubert (2013), il y avait en 2005 en France un peu plus de 11 000 personnes se déclarant agriculteurs à titre principal et ne bénéficiant pas de l'AMEXA, soit 3 % de la totalité des agriculteurs recensés et 15% des cotisants solidaires.

40 Rien ne dit pour le moment que cette situation concerne plus particulièrement l'agriculture urbaine. Mais les mouvements faisant la promotion du rapprochement entre agriculteurs et consommateurs urbains la dénoncent régulièrement et des enquêtes réalisées auprès de petites exploitations livrant leurs produits en circuits

courts, avaient permis d'analyser le cas de deux agricultrices livrant leurs produits en AMAP installées sur de trop petites structures pour être reconnues par la MSA (Mundler, 2011). L'une était couverte par l'assurance professionnelle de son conjoint et l'autre était bénéficiaire de la Couverture Maladie Universelle (CMU).

- 41 Plusieurs des cas présentés dans le tableau 1 renvoient à des situations concrètes dans lesquels l'agriculteur n'atteindrait pas les conditions nécessaires pour obtenir le statut d'agriculteur. Dans quelques situations, comme on l'a vu, c'est le statut de salarié qui a permis aux projets d'aboutir. Mais ce statut ne permet pas d'être reconnu comme agriculteur sur le plan administratif et professionnel.

Conclusion

- 42 Plurielle, l'agriculture urbaine peut-être simultanément de subsistance (procurer des biens alimentaires aux ménages ; professionnelle (procurer une partie plus ou moins forte du revenu) et de loisir (s'inscrire dans la sphère domestique comme hobby, activité sociale, ...). Notre analyse montre également que les limites entre agriculture urbaine et agriculture périurbaine, peu différenciées dans la littérature par leur localisation (Moustier, Mbaye, 1999 ; Smit *et al.*, 2001 ; Loudiyi *et al.*, 2011), le sont plutôt par le statut implicitement professionnel ou non de l'activité (Bryant, 1997 ; Bernard *et al.*, 2005 ; Soulard, Thareau, 2009 ; Galli *et al.*, 2010). Pourtant, leurs limites sont en réalité floues sur ce point également. L'activité agricole peut simultanément remplir diverses fonctions pour les individus ou les ménages qui l'exercent et l'activité agricole qui se déroule sur une parcelle peut associer en même temps des « agriculteurs » pratiquant l'agriculture pour des raisons variées.
- 43 Sur le plan européen, le débat porte principalement sur le statut de l'activité pour la personne (ou le collectif) qui bénéficie des mesures de soutien financées par le Régime de Paiement Unique (RPU) de la politique agricole européenne (cour des Comptes Européenne, 2011). Sont notamment visées « *les personnes physiques ou morales dont les activités agricoles ne représentent qu'une part négligeable de l'ensemble de ses activités économiques ou dont l'activité principale ou l'objet social n'est pas l'exercice d'une activité agricole* ». En revanche, la question du type de surface éligible a moins fait débat jusqu'ici. Dans l'actuel règlement européen, trois types de terres sont éligibles au RPU : les terres arables, les pâturages permanents et les terres utilisées pour des cultures permanentes et il est clair que certaines surfaces utilisées aujourd'hui par l'agriculture urbaine ne sont pas éligibles.
- 44 On retrouve ici ce que notaient Jac Smit, Joe Nasr et Annu Ratta (2001) dans leur travail sur l'agriculture urbaine dans les pays en développement. Les agriculteurs urbains, remarquent ces auteurs, sont confrontés malgré leur nombre à des obstacles et des préjugés considérables. Ils ne sont souvent ni reconnus par les gouvernements, ni soutenus par les associations, ni pris au sérieux par les acteurs du commerce. Pourtant, concluent-ils, ils sont des pionniers dans un secteur important pour l'avenir.
- 45 Bien entendu, la situation dans les villes des pays industrialisés ne peut être comparée. Mais, on notera tout de même que la reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture urbaine dans les pays « du Nord » pourrait amener à ce qu'à côté du travail qui est fait par les villes et les associations pour sécuriser les espaces sur lesquels se pratique l'agriculture urbaine, une réflexion plus globale soit conduite à propos du statut de ces activités dans la ville de demain.

Bibliographie

- AUBERT M., 2013, Les cotisants solidaires, des agriculteurs non reconnus, Paris, *Demeter* 2013, p. 351-356.
- AUBRY C., DABAT M.H., MAWOIS M., 2010, Fonction Alimentaire de l'agriculture urbaine au Nord et au Sud. Permanence et renouvellement des questions de recherche, *Actes de la conférence Innovation and Sustainable Development in Agriculture and Food - ISDA 2010*, Montpellier (France), <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00521221/en/>.

- AUBRY C., DABAT M.H., RAMAMONJISOA J., RAKOTOARISOA J., RAKOTONDRAIBE J., RABEHARISOA L., 2012, Urban agriculture and land use in cities: An approach with the multi-functionality and sustainability concepts in the case of Antananarivo (Madagascar), *Land Use Policy* n°29, p. 429- 439.
DOI : 10.1016/j.landusepol.2011.08.009
- AUBRY C., POURIAS J., 2013, L'agriculture urbaine fait déjà partie du « métabolisme urbain », Paris, *Demeter* 2013, p. 135-155.
- ATKINSON J.A., 1995, Approaches and Actors in Urban Food Security in Developing Countries, *Habitat International*, Vol. 19, n° 2, p. 151-163
DOI : 10.1016/0197-3975(94)00063-8
- BERNARD C., DUFOUR A., ANGELUCCI M.-A., 2005, L'agriculture périurbaine : interactions sociales et renouvellement du métier d'agriculteur, *Économie rurale* n°288, p. 70-85.
DOI : 10.4000/economierurale.2719
- BOILY M. É., 2012, *L'agriculture périurbaine et urbaine au Québec. État de situation et perspectives*, Québec, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, 29 p.
- BOUKHARAEVA L., MARLOIE M., 2010, L'apport du jardinage urbain de Russie à la théorisation de l'agriculture urbaine, *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 10 numéro 2, mis en ligne le 13 septembre 2010, consulté le 28 avril 2013. URL : <http://vertigo.revues.org/9919> ; DOI : 10.4000/vertigo.9919
DOI : 10.4000/vertigo.9919
- BOUKHARAEVA L., MARLOIE M., 2011, L'utilisation des sols par le jardinage urbain à grande échelle de Russie, *Économie rurale* n° 325-326, p. 176-191.
DOI : 10.4000/economierurale.3317
- BOULIANNE M, OLIVIER-D'AVIGNON G., GALARNEAU V., 2010, Les retombées sociales du jardinage communautaire et collectif dans la conurbation de Québec, *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Vol. 10 n°2, mis en ligne le 13 septembre 2010, consulté le 28 avril 2013. URL : <http://vertigo.revues.org/9930> ; DOI : 10.4000/vertigo.9930
DOI : 10.4000/vertigo.9930
- BRYANT C.-R., 1997, L'agriculture périurbaine : l'économie politique d'un espace innovateur, *Cahiers Agriculture*, n° 6, p. 125-130.
- BRYLD E., 2003. Potentials, problems, and policy implications for urban agriculture in developing countries, *Agriculture and Human Values*, n°20 p. 79-86.
- CEREMA, 2012, *Fiches typologiques jardins*, Lyon, CEREMA, document de travail, 15 p.
- CHEN S., 2012, Civic Agriculture: Towards a Local Food Web for Sustainable Urban Development, *APCBEE Procedia* n°1, p. 169-176.
DOI : 10.1016/j.apcbee.2012.03.027
- CHEVRIER M., 2001, L'agriculture urbaine ou les paysages nourriciers de la ville, *L'Agora*, vol. 8, n°3, p. 37-39.
- CMED (Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement), 1989, *Notre avenir à tous*, Montréal, Éditions du Fleuve, 2^e éd., 432 p.
- CONSALES J.-N., 2004, *Les jardins familiaux à Gênes, Marseille et Barcelone : laboratoires territoriaux de l'agriculture urbaine dans l'Arc Méditerranéen*, Aix-en-Provence, Thèse de doctorat en Géographie et Aménagement du Territoire, 555 p.
- CONSALES J.-N., 2013, *Les jardins collectifs comme révélateurs des relations ville/agriculture urbaine. Analyse à partir de l'exemple marseillais*, A paraître.
- COUR DES COMPTES EUROPÉENNE, 2011, *Régime de Paiement Unique (RPU) : questions à examiner en vue d'améliorer la bonne gestion financière*, Luxembourg, Union Européenne, Rapport spécial n° 5, 76 p.
- DE BON H., PARROT L., MOUSTIER P., 2010, Sustainable urban agriculture in developing countries. A review, *Agronomy for Sustainable Development*, vol. 30, n°1, p. 21-32.
DOI : 10.1051/agro:2008062
- DONADIEU P., 1998, *Campagnes Urbaines*, Arles, Actes Sud, 200 p.
- DONADIEU P., FLEURY A., 2003, La construction contemporaine de la ville-campagne en Europe / The modern construction of a « country town » in Europe, *Revue de géographie alpine*, tome 91, n°4, p. 19-29.
DOI : 10.3406/rga.2003.2259
- DUCHEMIN E., WEGMULLER F., LEGAULT A.-M., 2010, Agriculture urbaine : un outil multidimensionnel pour le développement des quartiers, *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 10 n°2, mis en ligne le 24 septembre 2010, consulté le 29 avril 2013. URL : <http://vertigo.revues.org/10436> ; DOI : 10.4000/vertigo.10436
DOI : 10.4000/vertigo.10436
- DUVERNOY I., F. JARRIGE, P. MOUSTIER et J. SERRANO, 2005, Une agriculture multifonctionnelle dans le projet urbain : quelle reconnaissance ? Quelle gouvernance ?, *Les*

Cahiers de la Multifonctionnalité, n°8, p. 87-104.

ELLIS F., SUMBERG J., 1998, Food production, urban areas and policy responses, *World Development*, Vol. 26, n°2, p. 213-225.

DOI : 10.1016/S0305-750X(97)10042-0

FAO, 2012, Pour des villes plus vertes en Afrique, Rome, Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, 111 p.

FLEURY A., DONADIEU P., 1997, De l'agriculture péri-urbaine à l'agriculture urbaine, *Le Courrier de l'environnement* n°31, p. 45-62.

FLEURY A., MOUSTIER P., 1999, L'agriculture urbaine, infrastructure de la ville durable, *Cahiers Agricultures*, n°8, p. 25-30.

GALLI M., LARDON S., MARRACCINI E., BONARI E. (Eds). 2010, *Agricultural Management in peri-urban areas*, Ghezano, Felici Editore, 168 p.

GUIOMAR X., 2013, les politiques et les lois visant à développer l'agriculture (péri)urbaine française, Paris, *Demeter 2013*, p. 157-180.

ILBERY B., 1991, Farm diversification as an adjustment strategy on the urban fringe of the West Midlands, *Journal of Rural Studies* n°7, p. 207-218.

DOI : 10.1016/0743-0167(91)90085-7

LAFONTAINE-MESSIER, 2013, *Potentiel de l'utilisation des arbres nourriciers à des fins de production alimentaire au sein de parcs publics urbains à Villa El Salvador, au Pérou*, mémoire de maîtrise en agroforesterie, Québec, Université Laval, 103 p.

LAURENT C., CARTIER S., FABRE C., MUNDLER P., PONCHELET D., REMY J., 1998, L'activité agricole des ménages ruraux et la cohésion économique et sociale, *Économie Rurale*, n°224, p. 12-21.

DOI : 10.3406/ecoru.1998.4996

LAURENT C., MOURIAUX M.-F., MUNDLER P., 2006, *Combinaisons d'activités professionnelles et multifonctionnalité de l'agriculture. Une résurgence de la dimension territoriale ?*, Document de travail du Centre d'Étude de l'Emploi n° 70, octobre, 58 p.

LOUDIYI S., BRYANT C., GUÉRINGER A. (dir.), 2011, Dossier : Acteurs et projets au cœur des agricultures urbaines et périurbaines, *Vertigo, la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 11, Numéro 2, <http://vertigo.revues.org/11071>.

LYSON T. A., 2004, *Civic Agriculture. Reconnecting Farm, Food, and Community*, USA, Medford, Massachusetts, Tufts University Press. 136 p.

MASSÉ B., BEAUDRY M., 2007, Les jardins collectifs et l'agriculture urbaine, formes de renouvellement de la solidarité, *Cahier de l'ARUC-ÉS*, Cahier No : C-01-2008. 64 p.

MINVIELLE P., CONSALES J.-N., DALIGAUX J., 2011, Région PACA : le système AMAP, l'émergence d'un SYAL métropolitain, *Économie rurale* n°322, p. 50-63.

MONÉDIAIRE. G., 1999, *Agricultures urbaines et ville durable européenne. Droits et politiques du jardinage familial urbain en Europe*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 334 p.

MOUGEOT L. J. A., 1994, *Urban Food Production: Evolution, Official Support and Significance (with special reference to Africa)*, Cities Feeding People Series, report no. 8, IDRC, Canada. Disponible dans Urban Agriculture Notes (<http://www.cityfarmer.org/lucTOC26.html>).

MOUSTIER P., PAGES J., 1997. Le péri-urbain en Afrique : une agriculture en marge ? , *Économie rurale*, n° 241, p. 48-55.

DOI : 10.3406/ecoru.1997.4888

MOUSTIER P., MBAYE A., 1999, Introduction générale, in MOUSTIER P. et al. (éd.), *Agriculture périurbaine en Afrique subsaharienne*, Montpellier, France, CIRAD, Colloques, p. 7-17.

MOUSTIER P., FALL A. S., 2004, Les dynamiques de l'agriculture urbaine : caractérisation et évaluation, in SMITH et al., *Développement durable de l'agriculture urbaine en Afrique francophone. Enjeux, concepts et méthodes*, Paris, CIRAD et CRDI, p. 23-43.

MUNDLER P., GUERMONPREZ B., PLUVINAGE J., 2007, les logiques de fonctionnement des petites exploitations agricoles, *Pour*, n° 194, p. 55-62.

DOI : 10.3917/pour.194.0055

MUNDLER P., 2007, Les Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP) en Rhône-Alpes, entre marché et solidarité, *Ruralia*, n°20, p. 185-215.

MUNDLER P., 2011, Viabilité et pérennité des « petites fermes ». Enseignements tirés de deux projets de recherche, *Le courrier de l'environnement de L'INRA*, n° 61, p. 57-68.

MUNDLER P., 2013, Le prix des paniers est-il un frein à l'ouverture sociale des AMAP ? Une analyse des prix dans sept AMAP de la région Rhône-Alpes, à paraître dans *Économie Rurale* n°336.

DOI : 10.4000/economierurale.3983

NAHMIA S., LE CARO Y., 2012, Pour une définition de l'agriculture urbaine : réciprocity fonctionnelle et diversité des formes spatiales, *Environnement urbain / Urban Environment*,

n°6, p. 1-16.

DOI : 10.7202/1013709ar

NAPOLÉONE C., DELATTRE L., 2011, Écologiser les documents d'urbanisme pour protéger les terres agricoles et les espaces naturels, *Le courrier de l'environnement de l'INRA*, p. 63-70.

PAUL J.-L., BORY A., BELLANDE A., GARGANTA E., FABRI A., 1994, Quel système de référence pour la prise en compte de la rationalité de l'agriculteur : du système de production agricole au système d'activités, *Cahiers de la recherche-développement* n° 39, p. 7-19.

POLANYI K., 1983, *La grande transformation Aux origines politiques et économiques de notre temps*, 1^e éd. 1944, traduit de l'anglais par C. Malamoud et M. Angeno, Paris, Gallimard, coll. NRF., 419 p.

SOULARD C.-T., AUBRY C., 2011, Quelle utilisation de l'espace en zones rurales et péri-urbaines ? Cultiver les milieux habités, *Agronomie, environnement & sociétés*, Quelle agronomie en zone urbaine ?, p. 87-102.

SOULARD C.-T., THAREAU, B., 2009, Les exploitations agricoles périurbaines : spécificités et logiques de développement, *Innovations Agronomiques*, n°5, p. 27-40.

SMIT J., NASR J., 1992, Urban agriculture for sustainable cities: using wastes and idle land and water bodies as resources, *Environment and Urbanization*, vol. 4, n° 2, p. 141-154.

DOI : 10.1177/095624789200400214

SMIT J., NASR J., RATTA A., 1996, *Urban Agriculture: Food, Jobs and Sustainable Cities*, New York, United Nations Development Programme, 302p.

SMIT J., NASR J., RATTA A., 2001, *Urban Agriculture: Food Jobs and Sustainable Cities* (published with permission from the United Nations Development Programme) The Urban Agriculture Network, Inc. : <http://www.jacsmit.com/book.html>

SMITH O. B., MOUSTIER P., MOUGEOT L. J.A., FALL A., 2004, *Développement durable de l'agriculture urbaine en Afrique francophone. Enjeux, concepts et méthodes*, Paris, CIRAD et CRDI, 173 p.

SUREAU M., 2012, *Les jardins associatifs urbains : des espaces intermédiaires dans la ville. Le cas de l'agglomération lyonnaise*, mémoire de Fin d'Études d'ingénieur Agronome d'Agrocampus Ouest, 57 p. + annexes.

TORRE A., 2013, Introduction générale au dossier Natures urbaines : l'agriculture au cœur des Métropoles ?, Paris, *Demeter 2013*, p. 91-112.

TRAVERSAC J.-B., 2013, Inventaire statistique : état des lieux de l'agriculture dans et à proximité des villes, Paris, *Demeter 2013*, p. 113-133.

VAN VEENHUIZEN R., 2007, *Cities farming for the future. Urban agriculture for sustainable cities*. RUAF, IDRC and IIRC, 409 p. disponible sur : <http://www.ruaf.org/node/961>

ZASADA I., 2011. Multifunctional peri-urban agriculture. A review of societal demands and the provision of goods and services by farming, *Land Use Policy*, vol.28, n°4, p. 639-648.

DOI : 10.1016/j.landusepol.2011.01.008

ZEZZA A., TASCIOTTI L., 2010, Urban agriculture, poverty and food security: Empirical evidence from a sample of developing countries, *Food policy*, 35, p. 265-273.

DOI : 10.1016/j.foodpol.2010.04.007

Notes

1 1 - Ce rapport a été complété en 2001 (cf. Smit *et al.*, 2001).

2 2 - On notera à cet égard, la signature récente d'une convention entre la Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs (FNJCF) et la Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural de l'Île de France (SAFER IdF) portant sur des échanges d'information et de données et la possibilité d'effectuer des préemptions foncières pour créer des jardins familiaux conformément aux dispositions réglementaires du Code Rural. Dans son préambule, cette convention fait explicitement référence à la question alimentaire : « (...) dans un contexte de baisse généralisée du pouvoir d'achat des ménages, l'agriculture d'autosubsistance peut être considérée comme un moyen de mieux s'alimenter à moindre coût ».

3 3 - Hasard des calendriers, la dernière livraison de la revue annuelle Demeter (Demeter, 2013) contient deux dossiers : l'un consacré à « Nature et agriculture pour la ville », l'autre à « Actifs et activités en agriculture ». Notre contribution se propose d'éclairer les liens qui peuvent être faits entre ces deux sujets.

4 4 - Projet JASSUR : Jardins Associatifs Urbains et villes durables : pratiques, fonctions et risques. Les informations viennent ici du mémoire de fin d'études réalisé par Maëlle Sureau (2012) sous la Direction de Cyril Pouvesle du CEREMA.

5 5 - <http://www.cotejardins.org/index.php>

6 6 - <http://lespotiront.fr/>

7 7 - A ne pas confondre avec le réseau Cocagne en France qui est le nom donné au réseau des jardins d'insertion.

8 8 - À noter que dans le cas de Coté Jardins, une animatrice a également été recrutée pour réaliser des interventions pédagogiques autour des jardins (scolaires, centre sociaux, enfants des adhérents etc...).

9 9 - Entretien réalisé par Maëlle Sureau et Cyril Pouvesle en mars 2012.


10 10 - Tous les éléments nous ont été fournis par Gilles PEROLE, Maire Adjoint de Mouans-Sartoux.

11 11 - Pour cette dernière production, des travaux récents font état de diverses initiatives autour du concept d'arbre nourricier visant à transformer les arbres des parcs publics en arbres fruitiers pris en charge soit par les habitants, soit par du personnel municipal (Lafontaine-Messier, 2013).

12 12 - La question des statuts est complexe et dépend principalement des droits nationaux, que nous ne pouvons pas traiter ici dans leur diversité. Nous nous sommes donc restreints ici au cas français.

13 13 - AMAP : Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne. Les AMAP reposent sur un partenariat entre un producteur agricole et un groupe de consommateurs. Les consommateurs s'abonnent sur une saison complète et paient la récolte à l'avance. Dans plusieurs AMAP, une participation ponctuelle des consommateurs aux travaux de la ferme est organisée (Mundler, 2007).

Table des illustrations

	Titre Tableau 1 : les multiples visages des agriculteurs urbains
	Légende L'axe vertical illustre le fait que toute ou partie de la production d'une parcelle d'agriculture urbaine peut donner lieu à des échanges marchands. L'axe horizontal illustre le fait que tout ou partie du revenu des personnes travaillant sur une parcelle d'agriculture urbaine peut être procuré par l'activité agricole. Aux deux extrêmes du tableau, on trouve :
	URL http://journals.openedition.org/geocarrefour/docannexe/image/9399/img-1.png
	Fichier image/png, 31k

Pour citer cet article

Référence papier

Patrick Mundler, Jean-Noël Consalès, Gil Melin, Cyril Pouvesle et Perrine Vandenbroucke, « Tous agriculteurs ? L'agriculture urbaine et ses frontières », *Géocarrefour*, 89/1-2 | 2014, 53-63.

Référence électronique

Patrick Mundler, Jean-Noël Consalès, Gil Melin, Cyril Pouvesle et Perrine Vandenbroucke, « Tous agriculteurs ? L'agriculture urbaine et ses frontières », *Géocarrefour* [En ligne], 89/1-2 | 2014, mis en ligne le , consulté le 20 juin 2018. URL : <http://journals.openedition.org/geocarrefour/9399> ; DOI : 10.4000/geocarrefour.9399

Cet article est cité par

- Mousselin, Guilhem. Scheromm, Pascale. (2015) Vers une mise en politique des jardins collectifs urbains. Approche comparée de deux trajectoires municipales à Montpellier et à Lisbonne. *Articulo*. DOI: 10.4000/articulo.2685
- Vandenbroucke, Perrine. (2015) L'exploitation familiale et son rapport au territoire de 1960 à aujourd'hui. *Bulletin de l'association de géographes français*, 92. DOI: 10.4000/bagf.675
- Pascale, Scheromm. Christophe-Toussaint, Soulard. (2018) The landscapes of professional farms in mid-sized cities, France. *Geographical Research*. DOI: 10.1111/1745-5871.12272

Auteurs

Patrick Mundler

Université Laval Québec, Canada patrick.mundler.1@ulaval.ca

Jean-Noël Consalès

AMU/UMR Telemme, Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional jean-noel.consales@univ-amu.fr

Gil Melin

Bergerie Nationale de Rambouillet gil.melin@educagri.fr

Cyril Pouvesle

CETE de Lyon yril.Pouvesle@developpement-durable.gouv.fr

Perrine Vandenbroucke

Isara Lyon –LER, département ASTER pvandenbroucke@isara.fr

Droits d'auteur

© Géocarrefour